10me ANNEE N° 498 PARAIT LE SAMEDI 11 Août 1894

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'Assurance Obligatoire en Allemagne.

Alors que nous attendons encore des réformes au point de vue des conditions du travail, de son organisation et surtout en matière de protection des travailleurs, nous voyons l'Impériale Allemagne ne reculer ni devant l'impôt sur le revenu ni devant l'assurance obligatoire en matière d'accidents.

Les résultats de cette législation viennent d'être publiés. Nous en faisons l'intéressant résumé suivant :

Presque toute la population ouvrière de l'Allemagne, à savoir 18 millions de personnes (5 millions 1/2 d'ouvriers et industriels et 12 millions 1/2 d'ouvriers agricoles) ont participé aux avantages de l'assurance obligatoire contre les accidents. Le total des indemnités réparties au cours de ces dix premières années, s'élève à 150 millions de marcs (187.500.000fr) Dans la seule année 1893, le nombre des accidents a été de 63.000, dont 5.3000 ayant entrainé la mort, 2.900 une incapacité définitive de travail ; et dans cette seule année, plus de 250 personnes, dont 22.000 veuves et 58. enfants, out participé aux indemnités distribuées, dont l'emsemble s'est élevé à 38 millions de marcs. En 1886, la première année d'application régulière, le total n'avait été que de 2 millions de marcs. D'où il ne faut pas conclure que les accidents ont presque vingtuplé en huit années, mais d'où il résulte que l'organisation du service atteint plus complètement son but aujourd'hui qu'alors.

Perspicacité Policière

Voici la plaisante anecdote que raconte M. Xavier Roux dans la Revue *la Vie contemporaine*, à propos des récentes lois de sureté générale :

Verrons-nous venir le temps de l'arbitraire ? Tout parti qui réussit devient-il donc fatalement conservateur ? Pour l'instant, prenons garde aux périphrases.

Sous la Restauration, la police saisit une lettre qu'un honnête négociant de Paris adraissait à l'un de ses correspondants de Lyon. Il n'y avait que ceci dans la lettre .

« Les trois-six sont en baisse »

La police en multipliant trois par six, jugea qu'il y avait là une allusion à la situation de Louis XVIII. On mit en prison le négociant.

Avertis par l'exemple, montrons-nous circonspects.

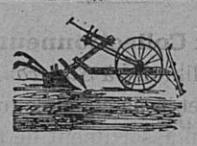

CHOSES AGRICOLES

Un Extraordinaire Plant de Vigne.

La Direction de l'agriculture vient, annonce-t-on, de recevoir un rapport sur la découverte très importante d'un extraordinaire plant de vigne qui résiste à toute maladie cryptogamique et se maintient vigoureux au milieu des vignes phylloxérées ou détruites.

L'auteur de cette découverte est M. Franc, professeur d'agriculture du Cher. Le plant appelé l' « hybride franc » vient très bien dans les terrains médiocres, pierreux et calcaires ; il a germé au milieu d'un semis de rupestris en Avril 1886 et le premier pied a fructifié en 1889, fournissant de trente à quarante grappes et l'année suivante de soixante à quatre-vingts.

La floraison est très abondante, plutôt tardive que précose ; autant de fleurs, très odorantes, autant de grains arrivent à maturité. Le vin qu'il fournit est rouge, franc de goût et agréable, titrant dix à onze degrés. Enfin, ce plant qui se plie facilement à toutes tailles est d'une surprenante résistance et produit malgré la gelée.

VARIÉTÉS

POMMES CUITES ET TOMATES

Sous ce titre, Mademoiselle Tessandier raconte, dans le *Figaro*, ses débuts au Théâtre-Français de Bordeaux :

J'avais alors dix-huit ans. J'habitais Bordeaux. Un beau jour, écœurée de la vie joyeuse et vide que je menais, cherchant un but dans mon existence afin de vivre par moi seule et de ne dépendre de personne, j'eus l'idée d'entrer au théâtre.

Mais voilà, je ne sais ni A ni B et, comme supplément, je possédais un petit accent dumidi... je ne vous dis que ça !

Enfin, décidée à arriverquand même, je fus trouver un professeur, M. Wable, et lui dis : « Voila Je ne sais rien, je veux devenir comédienne. Faites de moi quelque chose. »

Tous celà débité avec l'accent que vous connaissez.

Il me rit au nez, le professeur. J'insistai. Il accepta de me donner un mois de leçons.

Au bout d'un mois, je commençais à lire et a perdre mon accent Au boût de six, je débutais au Théâtre-Français, de Bordeaux, bien entendu.

Le début de mademoiselle Jeanne Harding à l'Opéra-Comique n'est rien á côté du mien. Il faut l'avoir vu pour y croire. Le charivari ne commença pas seulement le soir avant le lever du rideau. Les Bordelais n'en auraient pas eu pour leur argent. Non, il commença dès le matin, sept heures !

... En quelques minutes, la salle s'emplit. Les voyous empilés aux galeries supérieures, les cocottes — on disait encore cocottes, en ce temps-là — occupant les avants-scènes, loges et les premiers rangs des fauteuils de balcon.

A peine avais-je eu le temps d'ouvrir la bouche... Ah mes enfants ! on se serait cru á la gare Saint-Lazare, au moment du dépar de cinquante trains sifflant ensemble.

Les gens propres de la salle applaudissent, mais en vain, les sifflets redoublent ; on crie : « Assez ! Rideau ! »

Et quand on me vit très calme, tenir tête à l'orage, de tous les côtés à la fois, sur ma pauvre robe blanche s'abattent pommes cuite et tomates.

Le commi-saire de police, qui était le père de l'acteur Montlouis, ceint alors son écharpe, se poste au milieu de l'orchestre, monte sur un fauteuil et se met á crier :

« Laissez la femme, écoutez l'artiste ! »

Moment de Calme — j'ouvre à nouveau la Bouche .. va te faire lantaire, le vacarme recommense, plus formidable que force fut de baisser le rideau.

Le lendemain, le directeur ne voulut pas me laisser jouer, mais quinze jours après, je prenait ma revanche au théâtre Louis dans la *Dame aux Camélias*.

Un seul siffiet, qui fut immediatement étouffé sous les applaudissements

Depuis lors, je n'ai fait que moisson de bravos ; Bordeaux m'avait donné, en une seule soirée, assez de sifflets pour toute ma carrière.

L'inattaquable

Plus solide après chaque assaut,
Vainqueur de toute concurrence,
Le Congo garde et porte haut
Son droit au brevet d'Excellence.
Lucien Amiel, au savonnier V. Vaissier

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 7 —

LE ROMAN D'YVONNE

Avec esprit, il lui racontait les légendes qui, dans le pays, défrayaient les conversations les soirs d'hiver, légendes qui, presque toutes, roulaient sur la grotte, et qu'il agrémentait d'aperçus philosophiques.

— Sans doute, lui disait-il, vous connaissez de nom Mandrin, le célèbre brigand ! Ici, prétend-on, se cachait sa bande, et nous arrivons précisément à l'endroit où, l'argent qu'il volait ne lui suffisant pas, il en fabriquait d'énormes quantités.

Puis éclairant une excavation qui avait, en effet, la forme d'une grande marmite arrondie :

— Regardez cette cavité, c'est ici, prétend la légende, que Mandrin fondait le cuivre et le transformait en or. Au moyen-âge il eût été un alchimiste craint et respecté, pour nous il n'est qu'un malfaiteur. Comme tout change pourtant !

— Au fond, ce Mandrin est une assez laide figure, dit Yvonne.

— Détrompez-vous, Mademoiselle, ce brigand n'était pas un bandit vulgaire. Né trop bas, à son époque, pour devenir quelqu'un, il se tailla un nom fameux entre mille ; tout faux monnayeur qu'il était, il a laissé la réputation d'un grand cœur prêt á soulager toutes les infortunes et à livrer courageusement bataille aux abus de son temps. Pourquoi fût-il vaincu ? Parce que s'il avait le droit pour lui, il n'avait pas la loi.

— Oh ! les vilaines théories que vous soutenez lá / fit gaiement Yvonne.

— Mais, non pas. D'ailleurs, je suis assez sceptique, et si je me suis réfugié dans cette région, c'est beaucoup à cause des sites, mais un peu aussi parce qu'elle est éloignée des centres habités et que je n'y ai pas á coudoyer des êtres qui me déplaisent.

— Alors, nous ne vous déplaisons pas, nous ? murmura Yvonne.

— Oh ! la méchante question / fit Olivier, qui secoua légèrement le bras de sa compagne, comme pour lui mieux faire sentir combien un pareil doute était peu aimable.

— Bien vrai / alors nous sommes amis.

— Nous sommes àmis, si tous vous voulez bien me faire l'honneur de me considerer comme tel.

— Pour papa et pour Georges la chose est toute faite.

Et comme le peintre disait, semblant mettre dans sa question une intention malicieuse :

— Et vous ?

— Oh ! moi, je me contenterai d'appliquer à votre profit le fameux mot : les amis de ceux que nous aimons sont nos amis.

— C'est là de l'amitié au second degré, riposta Olivier au fond un peu vexé.

— La nôtre me semble un peu jeune pour avoir droit au premier.

— Eh ! bien, moi, quand j'accorde mon affection à quelqu'un, reprit Olivier, je l'accorde pleine et entière. Je n'ai pas des amis à plusieurs degrès, je les mets tous au même plan.

— Pas moi, fit Yvo ne avec une moue. Il y a les amis de la famille ; on les respecte beaucoup, on les aime un peu ; il y a ensuite les amis d'enfance, qu'on aime beaucoup et qu'on respecte peu ; enfin les amis, sans autre qualification ; ceux-là, on les aime beaucoup et on les respecte autant qu'on les aime.

— Et qui mettez-vous à ce rang ?

— Ceux auxquels je confie tous mes secrets : actuellement mon amie, Marthe d'Iseure, et plus tard celui qui sera mon époux, si je me marie.

— Savez-vous que vous n'avez pas l'air de me réserver une bien belle place

Yvonne ne répondit pas á cette question insidieuse et comme on arrivait à ce moment aux cuvettes que le lac a creusées, alors que transformait en torrent il s'échappe de la grotte, elle demanda à Olivier l'explication du phénomène qui avait pu polir les rebords de ces bassins naturels.

— Cette action est la même qui arrondit les galets dans le lit dn Rhône ; c'est encore celle qui fait qu'une goutte d'eau tombant éternellement á la même place sur un rocher, finit par le creuser : c'est l'action de la patience et du temps que La Fontaine

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Collège. — *Nous recevons, avec prière d'insérer, la lettre suivante.*

Monsieur Turin, directeur
du "Sisteron-Journal"

En réponse à un article paru dans l'*Union Sisteronnaise*, du 5 courant, je vous saurais gré d'insérer dans votreestimable journal, la rectification suivante.

Je suis fort étonné des doléances faites par les trois ouvriers Sisteronnais, congédiés récemment de l'Entreprise du Collège de Sisteron. L'entrepreneur est maître absolu de la police de son chantier et de ce fait n'a d'ordres à recevoir de personne.

De tout temps, il a occupé de préférence les ouvriers du pays, se conforment au désir plusieurs fois réitéré de Monsieur le Maire, et de Messieurs les conseillers municipaux.

Une simple observation suffirait pour rétablir les faits dénaturés, sachant qu'avec les ouvriers Sisteronnais, j'ai dû renvoyer les ouvriers étrangers, et que lorsque paraîtront ces lignes, l'entreprise du collège de Sisteron (1e lot), aura fermé ses portes ; les travaux étant terminés.

Il est à regretter que de semblables plaintes viennent de la part d'ouvriers qui ont eut l'Indulgence de l'entreprise et des agents pendant le cours des travaux.

Recevez, Monsieur le directeur l'assurance de mes sentiments distingués.

J. CASTELLI.

———

Un départ. — La population de Sisteron, toute entière, a eté profondément emue à la nouvelle de la nomination de M. Pic, Procureur de la République, au poste de Juge d'instruction à Digne.

Elle ne peux pas s'expliquer, que ce magistrat qui avait su gagner l'estime et la Sympathie générale, ait été frappé d'une pareille mesure, à la suite de l'accomplissement de ses devoirs et lorsqu'il a été absolument obligé, par les menaces et les injures dont il a été l'objet durant trop longtemps, d'employer les rigueurs dela loi.

Voilà comment on tient compte de 15 ans de bons services rendus à la République,

———

Distributions de prix. — La distribution Solennelle des prix aux écoles Comunales, aura lieu demain Dimanche à trois heures, dans la cour du Collège, sous la Présidence de M. F. Thélène adjoint au Maire. La Musique des Touristes s'y fera entendre.

L'entrée aura lieu par la porte principale du nouveau Collége que le public sera admis a visiter à cette occasion.

———

Nominations. — Par arrêté de M. le Ministre de l'agriculture, on date du 31 Juillet 1894, M. Lieutier Louis, adjoint au maire de Sisteron, a été nommé Chevalier du mérite Agricole.

Par arrêté préfectoral en date du 7 Août 1894, ont été nommés cantonniers :

A Curel, M. Julien Joseph des Omergues en remplacement de M. Mauduech Prosper, démissionnaire.

A Nibles M. Leydet Baptistin Auguste, de Curbans, en remplacement de M. Nicolas Isidore non acceptant.

———

Nécrologie. — Hier à dix heures, ont eu lieu au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, les obsèques de Monsieur Chabrouillaud président de notre Tribunal civil

Divers discours ont été prononcés sur sur sa tombe. Ce magistrat, fermement Républicain n'etait à la tète de notre Tribunal que depuis 20 mois a peine.

Le Deuil était conduit par son fils, conseiller municipal à Limoges et rédacteur à la *Petite République* de Millerand.

Nous le prions d'agréer ainsi que sa famille nos respectueuses condoléances.

———

Variétés Sisteronnaises. — Jeudi, ont eu lieu les débuts de Mademoiselle Reinée Juliette romancière Nous reviendrons sur ces débuts après une nouvelle audition.

———

ETAT CIVIL

du 3 au 10 Août 1894.

NAISSANCES

Giraud Marguerite Suzanne.

Figuière Marthe-Marie Madeleine.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Reynaud Jean-Baptiste, jardinier. Avec Mademoiselle Brieugne Louise Appolonie.

Entre M. Tourrès Léon Félix, agrégé de l'Université. Avec Mademoiselle Vanel Marie-Augusta.

DÉCÈS

Chabrouillaud Félix, président du Tribunal 64 ans.

Rivas Alphonse Louis-Siméon 6 mois.

———

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Exposition Universelle de Lyon. Train spécial de plaisir à prix réduits de Marseille à Lyon.

ALLER

Départ de Marseille, le vendredi 17 Août, à 9 h. du soir.

Arrivée à Lyon Perrache, le samedi 18 Août, à 6 h. matin.

RETOUR

Dèpart de Lyon Perrache, le mercredi (nuit du mardi au mercredi) 22 Aout à Minuit 10.

Arrivée à Marseille, le mercredi 22 Août à 8 h. 46 matin.

PRIX DES PLACES :

2me Classe, 27 francs, 3me Classe 17 fr.

A VENDRE *Une Voiture à patente*, pour voyageur de Commerce. S'adresser au bureau du journal. 1. — 10.

Un mot de la fin.

Ils s'en allaient sur le trottoir. La femme en bonnet, le mari en blouse.

La femme gourmandait l'homme titubant.

Il essayait de se défendre.

— Non, c'est dégoûtant, s'écriait-elle, un père de famille se mettre dans un état pareil.

Lui, alors, avec des efforts de langue :

— Ne te fâche pas... faut être juste... c'est a cause des camarades...

Tous gris ! .... Tous !... Alors tu comprends... on ne peut pas se faire remarquer !...

———

A la Villa des fleurs. — Les amateurs et toutes personnes aimant les fleurs et les plantes, trouveront un assortiment de Palmiers, Dattiers, Bananniers, Camélias, Azalées, Daphnès, Œuillets, Primevères de Chine, Rosiers, ainsi qu'un grand assortiment de plantes pour Massifs, Plate-bandes et Bordures, telles que : Géraniums, Zonales et à feuilles de Lierre, Eliotrope, Fuchsia, Agératum bleu d'azure, Verbéna, Reine-Marguerite, Immortelles, Zénias et Sensitives, ainsi que des plantons de *Tomates*, *Aubergines*, *Choux-Fleurs* et de *Bruxelle*, etc., etc. Le tout à prix modérés. Pour les voir, s'adresser à la Villa des Fleurs, aux Plantiers, chez M. Henri BOISSAC, Sisteron, qui se charge également de la taille de tous les végétaux, de l'entretien et de la création de jardins.

———

Avis aux Collectionneurs. — M. ASTIER FILS, libraire à *Sisteron*, à l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'il vient de recevoir un assortiment de **timbres pour collections**, de tous prix et de toutes provenances. Dans la dite collection figurent beaucoup de timbres rares.

Tous les timbres vendus sont garantis absolument authentiques. *Assortiment d'Albums pour le collage des Timbres.*

———

Marché d'Aix

du 26 Juin 1894

Bœufs limousins	1 75	à	1 80
Gris	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	» »»	à	» »»
Moutons africains	1 20	à	1 30
Réserve	1 40	à	1 50
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonete	» »»	à	» »»
Métis	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»

Ma blanchisseuse

C'est un peu partout la mode
Chez le monde chic et vlan,
D'avoir tout plein sa commode,
Des effets, du linge blanc !
Mais moi, d'humeur pas trop fière,
J'engageai pour tous les jours,
Une ci-devant rosière,
Qui l'avait, l'avait toujours !

~

Quand arrivait le dimanche,
Qu'il me fallait un faux col,
Manchettes, chemise blanche.
J'avais l'ange en si bèmol,
Je lui demandais de faire
Un repassage au complet,
Et la fille sans mystère,
Lavait raide et bien l'avait !

~

La petite, par sa mère,
Avait des apports dotaux,
Elle était brune et sincère,
Mais un peut forte du dos !
C'était une bonne drille,
Et sans la vanter trop fort,
Je vous dis que cette fille,
L'autre jour l'avait encor !

~

Elle venait de Nanterre,
Un village très connu,
Et ma jeune lavandière
Gardait son air ingénu !
Voilà qu'à la mi-carême,
Elle fut reine au lavoir,
Elle lavait tout de même,
Le matin, mais plus le soir !

~

Ce soir là guignant la lune,
Et tout seul sur mon balcon,
Surtout sans malice aucune,
Je pensais au fumeron !
Tout à coup l'on se querelle,
Dans une chambre au dessus,
Mon cocher cognait la belle,
Qui du coup ne lavai plus !

MIMOSA.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 8 Août 1894.

La premiere question, en matière de rentes viagères à acquerir ou d'assurance sur la vie à qu'ils seront exécutés exactement, à l'époque plus ou moins éloignée où ils devront être réalisés Le doute ne peut porter que sur la compagnie avec laquelle on a traité. C'est elle qui, en échange des capitaux versés par le rentier ou des primes payées par l'aesuré, devra acquitter une rente viagère pencant un nombre d'années plus ou moins long, ou acquitter un capital souvent très important au decès de l'assuré.

Supposez ces paiements non réalisés et et vous aoyez d'ici la vieillesse du rentier troublée par la misère, la famille de l'assuré en proie à la géne, quelquefois à pis. Pour écarter ses craintes et ses dangers, il n'y a qu'une précaution à prendre, le choix d'une bonne compagnie d'assurances sur la vie.

On est sur de trouver en France où nos grandes et anciennes compagnies sont des plus florissantes et ont un long passé de succès et de solidité. En 1892, par exemple, pendant que ces Compagnies travaillaient à la réforme de leurs tarifs et de leurs commissions, elles ont eu un fonctionnement admirable : leur production annuelle a augmenté considérablement, ainsi que l'importance de leurs risques en cours. Leurs réserves. c'est à dire la provision de leurs contrats, sont toujours représentés par des valeurs d'État des plus solides et par des immeubles de choix ; l'actif a toujours des plus values croissantes, garantie supplémentaire des rentiers et des assurés. En un mot avec nos anciennes compagnies françaises, la sécurité des contrats est absolue et complète. Pourrait-on eu dire autant de contrats exotiques ? Un peu de réflection prouvera le contraire.

MONACO VINGT MILLE FRANCS A GAGNER PAR MOIS avec petit capital, méthode nouvelle, affaire très sérieuse
Ed. LOUIT, 13, rue Lèpante, NICE.

———

mieux que personne a exprimée quand il a si bien dit :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Et c'est encore cette action, reprit-il railleur, qui fait grimper successivement d'un degré dans l'échelle de votre amitié, ceux à qui vous faite l'honneur de l'accorder:

— Mieux vaut monter lentement, fit Yvonne, qu'arriver promptement au sommet pour redescendre ensuite.

— Oh ! oh ! Mademoiselle, quand on a le bonheur d'avoir fait la conquête d'une amitié telle que la vôtre, ce serait un trop grand déchirement de perdre pour qu'on ne fasse pas tous les efforts pour se maintenir en bonne grâce.

Cette réponse que le peintre fit un peu vivement, amena sur les joues d'Yvonne une rougeur qu'heureusement il n'aperçut pas à la lueur tremblotante des chandelles éclairant d'une façon fort vague les visages des excursionnistes.

Bientôt ils furent au lac.

Là, Yvonne eut un moment de recueillement, une minute d'exquise mélancolie, lorsqu'un des guides s'étant éloigné sur une barque, revint doucement en chantant.

Toutes les lumières avaient été étteintes; là-bas, tout au loin, au fond de l'obscur canal où dormaient les ondes limpides, subitement jaillit une lueur qui, se brisant aux avancements aigus des roches, venait affaiblie et douce — comme tamisée — jusqu'aux visiteurs restés sur la rive dn lac.

On ne voyait pas la Barque ; mais on entendait une voix mélodieuse chantant la ravissante bacarolle de Guillaume Tell :

Ah ! viens dans ma nacelle
Timide jouvencelle

Tout étaient émus, Olivier lui-même, si habitué qu'il fut á cette délicate surprise, se sentait l'âme en proie aux sentiments les plus confus.

La déception fut cruelle quand soudain, à quelques mètres, la barque, jusque-là cachée par les roches, parut illuminée d'une rangée de bougies, et lorsque la voix qui semblait si suave, embellie et adoucie par l'éloignement, retentit tout à coup sonore, presque bruante :

— Ouf ! dit Georges, il me semble que je reviens de loin. Figurez-vous que je m'imaginais être transporté dans des catacombes, il y a dix-huit cents ans, et que là-bas, défilait, aux accords de tympanons célestes, une longue théorie de vierges, martyres de demain.

— Vous avez un esprit poétiqne, ami Georges, Conclut Olivier.

La visite continua.

Partis du niveau du sol, nos excursionnistes peu à peu s'étaient élevés ; subitement la clarté du soleil vint les éclairer ; se penchant au-dessus d'une balustrade rocheuse ils aperçurent en bas l'entrée et la chapelle ils étaient dans ce que la légende appelle la chambre de François 1er.

Tout à coup Yvonne eut un cris de douleur.

— « Mon Dieu ! je viens de laisser la broche que ma mère m'avait donnée peu de jours avant sa mort. »

Et du doigt elle montrait á trois mètres environ au-dessus de l'espèce de plateforme sur laquelle ils se trouvaient, un objet brillant arrêté sur une pierre en saillie.

— Sans doute elle sera détachée et elle aura glissé au moment ou je me penchais pour regarder...

Elle n'avait pas encore achevé qu'elle eut un recul, voyant Olivier franchir la balustrade et s'accrochant des pieds et des mains aux escarpements de la roche, opérer vers l'objet perdu une lents descente.

— Oh ! mon Dieu mais vous allez vous tuer.

Olivier ne répondait pas. Avec mille précautions, le visage contracté, il descendait. Suspendu qu'il était au-dessus d'une abime d'environ quarante mètres de hauteur, la moindre inattention de sa part lui eut valu la mort.

Yvonne, Georges et les guides contemplaient les yeux dilatés, ce spectacle dont chaque seconde aggravait l'horreur.

Le silence s'était fait profond, troublé seulement par le vol lourd d'une chauve-souris et parfois le heurt contre la grande paroi rocheuse d'un caillou que le pied d'Olivier avait détaché.

(*A Suivre.*)

Ch. MAGUÉ

© VILLE DE SISTERON

ETUDE
de
Me AUDIBERT, Notaire à Sisteron,
Basses - Alpes.
Successeur de Me GIRAUD.

VENTE
Volontaire
Aux Enchères Publiques

Le dimanche 19 Août 1894, à 2 heures du soir, il sera procédé, dans l'étude et par le ministère de Me AUDIBERT, notaire, à la vente aux Enchères Publiques, des immeubles ci-après-désignés.

PREMIER LOT

Maison á Sisteron, quartier de la Coste, rue Notre-Dame, numéro 22, confrontant : au midi, André ; au levant, Giraud ; au nord, André et Madame Richaud ; au couchant, la rue.

Mise à prix : Cinq cents francs,
ci . . . . . 500 francs.

DEUXIEME LOT

Terre arrosable, sise á Sisteron, quartier de Sarrebosc, d'une contenance de 12 ares 70 centiares, confrontant : du midi, le canal ; du levant chemin, même canal entre deux, du couchant Siard et Turcan, du nord, veuve Turcan née Sarlin.

Mise à prix : Ceut cinquante francs,
ci. . . . . 150 francs.

TROISIÈME LOT

Terre labourable, sise à Sisteron, quartier de Deffend Martin, contenant environ 16 ares, confrontant, un chemin, Jouyne et autres.

Mise à prix : Vingt cinq francs,
ci. . . . . 25 francs.

QUATRIÈME LOT

Terre en nature de labour, bois et vague, sise à Sisteron, quartier de Montuerri, contenant environ 60 ares, confrontant : au nord et à l'est, les terrains communaux ; au couchant Guillaud et au midi, Joseph Blanc.

Mise à prix : Cent francs.
ci. . . . . 100 francs

CINQUIÈME LOT

Terre labourable et vigne, sise à Entrepierres, quartier de la Coulette, contenant environ 48 ares, confrontant, Truchet, Justet et des chemins.

Mise à prix : Cent cinquante francs,
ci. . . . . 150 francs

Ces immeublee appartiennent à M. Charles Balthazard Blanc, propriétaire cultivateur demeurant á Sisteron.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me AUDIBERT, notaire, dépositaire du cahier des charges.

AUDIBERT.

ETUDE
de
Me L. GASSIER, avocat-avoué
A SISTERON
Successeur de Me ESTAYS

D'un exploit de Margaillan, huissier à Sisteron, en date du 3 août 1894, enregistré.

IL APPERT :

Que Madame BERNARD Marie Rosalie, épouse de Monsieur GIRAUD Thomé Auguste, boulanger, avec lequel elle demeure à Châteauneuf-Val-Saint-Donat,

A formé contre le dit sieur Giraud, son mari, une demande en séparation de biens,

Et que Me Gassier, avoué près le Tribunal civil de Sisteron, s'est constitué, et occupera pour elle sur la dite demande et ses suites.

Sisteron, le 4 août 1894.

Pour extrait :
L. GASSIER.

A LOUER
en tout ou en partie
MAISON LAPLANE
PLACE DE L'HORLOGE

S'adresser au Locataire ou au Bureau du Journal

ÉTUDE
de
Me L. GASIER avocat-avoué
à Sisteron (Basses--Alpes)
SUCCESSEUR DE Me ESTAYS

VENTE
de BIENS de MINEURS

Il sera procédé le **5 septembre 1894,** *à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de 1r instance de Sisteron, au Palais de Justice à Sisteron, et pardevant M. Girard, juge-commis, à la vente aux enchères publiques des immeubles, ci-après désignés, situés sur les terroirs des communes des Omergues et de Montfroc.*

DESIGNATION
des immeubles à vendre

I. Immeubles sis sur le terroir de la commune des Omergues.

PREMIER LOT

Terre dénommée le Clos et la Bernarde, en nature de labour, portée au cadastre sous les numéros 1361p, et 1363 de la section A du plan, d'une contenance cadastrale de 11 ares 25 centiares et 7 ares 10 centiares, confrontant dans son ensemble: du nord, chemin rural ; du couchant, Arnaud Jean Baptiste ; du midi, Chanus Joseph ; et du levant ravin des Jounchières,

Mise á prix : Six cent cinquante fr.
ci . . . . . 650 francs.

DEUXIEME LOT

Une propriété dénommée les Routes, en nature de taillis et vague, portée aux cadastre sous les numéros 1240p, 1241p, et 1242 de la section A, d'une contenance cadastrale de 1 hectare 7 ares 50 centiares au total environ, confrontant : du nord, la terre des Grands-Defens et Fournon André ; du levant, Latil Marcellin et Nicolas Léon ; du midi, chemin rural ; du couchant Blanc Denis et Imbert Alfred.

Mise à prix : Cent cinquante fr.
ci . . . . . 150 francs.

TROISIEME LOT

Terres dénommées Pied Blacus, la courronne, et la Bernarde, en nature de labour et taillis, portées au cadastre sous les numéros 1624, 1625, 1626p, 1633, section A, d'une contenance cadastrale de 94 ares au total, confrontant : les terres de Pied Blacus et la Couronne ; au nord, Audibert Jean Baptiste ; au levant, Blanc Denis ; au midi, Audibert Pierre Casamir ; et au couchant, le ravin du Jas Bayard ; et la terre de la Bernarde ; au levant et au nord, chemin rural ; au couchant, Nicolas Léon ; et Blanc Denis.

Mise á prix : Quatre cent cinquante francs.
ci . . . . . 450 francs

QUATRIÉME LOT

Terre dénommée la Grande Pièce, en nature de labour portée, portée au cadastre sous le numéro 1456p, section A, d'une contenance cadastrale de 2 ares 30 centiares environ, confrontant dans son ensemble : au nord, Audibert Jean Baptiste ; au levant, le ravin de Jas Bayard ; au midi Jourdan Joseph, dit Dolly, et au couchant, le ravin des Jounchières.

Mise à prix : Deux cents francs.
ci . . . . . 200 francs.

CINQUIÉME LOT

Une propriété dénommée Grand-Defens, en nature de taillis, portée au cadastre sous les numéros 1163, 1164, 1165, 1189, 1191, section A, d'une contenance cadastrale de 3 hectares 22 ares 33 centiares, au total confrontant : les numéros 1163, 1164, 1165 : au levant et couchant, Lambert Jean Antoine ; au nord, Nicolas Léon ; et au midi, le chemin rural ; le numéro 1189 : au nord, la commune de Montfroc ; au levant, Lambert Jean Antoine ; au midi, Bonnefoy Joseph Adolphe ; et au couchant, Chanus François ; et le numéro 1191 : au nord, Lambert Jean Antoine au levant la commune de Montfroc; au midi, la terre dénommée les Routes, et au couchant, Fournon André.

Mise à prix : Six cent cinquante fr.
ci . . . . . 650 francs.

SIXIÉME LOT

Terres dènommées la Chaumine et Reynette, en nature de labour et pré, portées au cadastre sous les Numéros 1364, 1365 1371 et 1372, section A, confrontant dans leur ensemble : au Nord, Taxil Pierre Michel ; au Levant, le ravin des Jounchières ; au midi, le chemin rural et la campagne de la Reynette; et au couchant, le chemin du hameau de l'etdrech, d'une contenance au total de 89 ares 40 centiares.

Mise à prix : Deux mille cinq cent francs,
ci . . . . . 2500 francs.

SEPTIÉME LOT

Terre dénommée le vallon, en nature de labour, portée au cadastre sous le Numéro 1486 du plan, section A, d'une contenance de 12 ares 40 centiares environ, confrontant dans son ensemble : au Nord, Blanc Denis ; au Levant Chanus Joseph ; au midi, Latil Paul ; et au couchant, le ravin des Jonchières.

Mise à prix : Sept cents francs,
ci . . . . . 700 francs,

HUITIÉME LOT

Propriété dénommée Serre du Pin, en natur de labour, vague, aire, sol et jardin, avec bâtiment, portée au cadastre sous les Numéros 1474, 1475, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, section A, d'une contenance au total de 40 ares 4 centiares environ. confrontant dans son ensemble : au nord, le hameau du Jas Bayard; au Levant, le ravin du Jas Bayard : au midi, un sentier ; et au couchant, Blanc Denis.

Mise à prix : Six cents francs,
ci . . . . . 600 francs,

NEUVIEME LOT

Terre dénommée la Longe, en nature de vague, portée au cadastre sous les numéros 820 et 821, section A, d'une contenance de 51 ares 70 centiares environ, confrontant dans son ensemble : au nord et au levant, le chemin rural ; au midi et au couchant, le ravin de la Combe d'Envallée.

Mise à prix : Dix francs.
ci . . . . . 10 francs.

II. Immeuble sis sur le terroir de la commune de Montfroc.

DIXIEME LOT

Terre dénommée les Houmes et les Très-Caulets, en nature de taillis et labour, portée au cadastre, sous le numéro 390, section A, d'une contenance de 22 ares 10 centiares environ confrontant : au nord et au couchant, le chemin rural ; au midi, le communal de Montfroc ; et au levant, les hoirs Germain Mathieu à Montfroc.

Mise á prix : Vingt francs.
ci . . . . . 20 francs.

Les immeubles ci-dessus, appartiennent aux sieurs Marcelin et Paul Moinier, fils mineurs, du sieur Joseph Marcelin Moinier décédé.

La vente aura lieu sur la poursuite de la dame Anne Madeleine, Martin veuve de Joseph Marcelin Moinier, ménagère domiciliée demeurant aux Omergues, mère et tutrice légale des dits mineurs, ayant pour avoué constitué Me GASSIER ;

En présence du sieur Arnaud Louis propriétaire domicilié et demeurant aux Omergues, subrogé tuteur desdits mineurs ;

En exécution d'un jugement du tribunal civil de 1re instance de Sisteron, du 27 Juin 1894, enregistré, qui a homologué une délibération du conseil de famille des dits mineurs, tenu le 24 Juin 1894, sous la présidence de M. le Juge de Paix du canton de Noyers, enregistrée.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du dit Tribunal le 30 Juillet 1894.

Pour les renseignements voir au Greffe le cahier des charges, ou s'adresser a Me GASSIER avoué à Sisteron,

Sisteron le 7 Août 1894.
L. GASSIER.

Dûment enregistré.

GRANDE BAISSE
de Prix

Vins à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,
1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND
MARCHAND DE VINS
SISTERON

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés **J. PICOT**, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

VINS NATURELS
Maison de Confiance
Jean Rulland
SISTERON
Vin provenant directement de la propriété
à 19 francs l'hectolitre
et au-dessus
EAU-DE-VIE 1re qualité
à 1 franc 45 le Litre
ON PORTE A DOMICILE

DEMANDEZ Petit Livre
Trésor des Ménages, 60 pages contenant plus de 500 Recettes et Prix courant des matières pour faire soi-même, à 10 centimes le litre et sans frais d'ustensiles, **Cidre** de pommes sèches, **Vin** de raisins secs, **Bière**, et avec économie de 50 0/0, essences et extraits pour fabriquer Cognac, Eau-de-Vie de Marc, Rhum, Kirsch, Absinthe, Genièvre de Hollande, Bitter, Raspail, Menthe, Chartreuse, Anisette, etc., etc. **Bouquets** pour tous les vins. — *Produits* pour guérir toutes les *maladies* des *Vins* et pour la clarification de tous liquides ; *Matières premières* pour *parfumerie* ; **Extrait** de **Fruits** pour colorer les vins de raisins secs, piquettes, etc. ; *Désinfectant* pour *futailles* ; *Parfums* pour *tabac* à priser et à fumer et autres utilités de ménage. — **AVIS** à toute personne qui désirerait faire un essai de *liqueur Chartreuse* ou toutes autres, nous adresserons *franco* par poste, à titre d'échantillon, un flacon pour en faire 2 litres, avec deux jolies étiquettes pour coller sur les bouteilles, et le livre de 60 pages, le tout contre **75** centimes en timbres-poste.
Ecrire **C. BRIATTE & Cie**, Chimiste à Prémont (Aisne)

Le gérant : Aug. TURIN.

Maladies du CŒUR
HYDROPISIE JAMBES ENFLÉES ASCITE
Traitement et Guérison sans ponction par le Dr NOBLET
En quelques jours les battements du cœur, les palpitations, l'enflure des jambes et du corps disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.
Demander l'intéressante Brochure accompagnée des attestations, envoyée franco à toute demande adressée au **Dr NOBLET**, 49, Rue Ste-Anne, Paris.
Consultations tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. *Succès constants et certains*

© VILLE DE SISTERON

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadême de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION

en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS
avec le
SAVON AU GOUDRON
DE BARBIER

Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN
à **FOURCHES (Calvados)**
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale ***Anciens et Modernes***, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

A CEDER

pour cause de fin de bail
LES
VARIÉTÉS SISTERONNAISES
CAFE-CONCERT
Situé Rue Droite, SISTERON.
MATÉRIEL COMPLET

S'adresser à **M.** THOME, Directeur.

31me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION
36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tourneé mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses effors pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

Histoire de France
par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MAGASIN A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

Payables : **5** *fr. au comptant ou* **6** *fr. à terme en* **60** *mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr.** ; **2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société, et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

POUR
AMELIORER
POTAGES-SAUCES-RAGOUTS LEGUMES et toutes sortes de METS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE
PRENEZ
DU
VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
EXIGER LA SIGNATURE: LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ETIQUETTE

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :
BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleur qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny,** etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES
Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

VÉLOCIPÈDES PEUGEOT

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

PULVERISATEUR BROQUET
121, Rue Oberkampf, 121, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.
LE SEUL RECONNU PRATIQUE. Demander le Catalogue spécial.

Maison fondée à Paris
EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Mal. du Foie de Matrice Fes blanches — Thermal DE — *Scrofule Glandes Tumeurs*

BONDONEAU

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger, fondée en 1871,** au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *58 Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris.** L'Agence de Paris est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

OUTILLAGE d'AMATEURS et INDUSTRIELS
Fournitures pour DÉCOUPAGE
A. TIERSOT (Breveté S. G. D. G.)
PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS
PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS
USINE à COULOMMIERS
Fabrique de **Tours** de tous systèmes. **Scies mécaniques** et **Scies** à découper plus de 70 modèles. Machines diverses.
OUTILS de toutes sortes. — BOITES d'OUTILS
Le **TARIF-ALBUM** *(plus de 300 pag. et 1000 grav.) franco* **65** c.

BICYCLETTES TIERSOT
Machines de premier ordre absolument garanties contre tous vices de construction
Tous accessoires et pièces détachées
TARIF SPÉCIAL SUR DEMAND

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour Entrepreneurs
PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE ET Cie

ENTREPOT : COURS ST-JAUME
SISTERON Basses - Alpes

PLUS DE CHEVAUX COURONNES !!! GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le *oral Réparateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des Contrefaçons. Exiger le *oral Réparateur* TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes

Nouveau Journal Financier

28,000 abonnés — Paraît le Dimanche
19, rue de Londres PARIS

2 FRANCS par AN — Etranger 3 fr. — Envoi franco d'un N° sur demande.

16 PAGES DE TEXTE — *Tirages. Renseignements. Assemblées. Coupons. Cours de toutes les Valeurs* — Les Abonnts sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste

Le N° 10c *En Vente* Paris, Lyon, Toulouse, Amiens, Bordeaux, Rouen

Le Gérant, Vu pour la légalisation dela signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON